



FranceAgriMer

ÉTABLISSEMENT NATIONAL
DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER

Montreuil-sous-Bois, le 24 mars 2011

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Points-clés du Conseil spécialisé de FranceAgriMer pour la filière viticole du 23 mars 2011

Le Conseil spécialisé de FranceAgriMer pour la filière viticole s'est réuni le 23 mars 2011, sous la présidence de Jérôme Despey.

OCM : point sur la consommation de l'enveloppe nationale 2010/11 au 23 mars 2011

Comme traditionnellement, un point sur la consommation des crédits de l'enveloppe du programme français de l'OCM vitivinicole 2010/11 (pour mémoire 224 M€) a été présenté aux membres du Conseil. Le rythme de paiement est soutenu : 117,4 M€ ont été consommés au 18 mars 2011 (soit + 23,6 M€ par rapport au Conseil du 16 février dernier et 52 % de l'enveloppe totale disponible pour 2010/11).

Un point sur les paiements de la mesure restructuration a également été présenté. Ceux-ci sont plus avancés que l'an dernier et, d'ores et déjà, 75 % des dossiers de restructuration 2009/10, individuelle et collective, sont payés.

OCM : modalités de mise en œuvre d'un crédit relais aux entreprises bénéficiaires de l'aide à l'investissement

Afin de faire face au surplus de demandes de paiements par rapport aux disponibilités de crédits communautaires, les professionnels avaient souhaité, lors du Conseil spécialisé de janvier, que des solutions soient recherchées pour permettre la mise en place de crédits relais.

Dans ce cadre, une décision du directeur général de FranceAgriMer a été examinée et approuvée par le Conseil spécialisé.

Cette décision concerne les modalités de mise en œuvre d'une aide « de minimis », accordée sous la forme d'un crédit relais aux entreprises viticoles bénéficiaires de l'aide à l'investissement dans le cadre de l'OCM vitivinicole.

OCM : ouverture d'un appel à propositions relatif aux programmes de promotion des vins sur les pays tiers

Les membres du Conseil ont donné un avis favorable sur un projet de décision du directeur général de FranceAgriMer sur l'ouverture d'un appel à propositions relatif aux programmes de promotion des vins sur les marchés des pays tiers, en application de l'OCM vitivinicole.

Cette décision permettra de consolider, dans la limite des crédits restants, les investissements réalisés dans les pays tiers, en prolongeant la durée des programmes en cours jusqu'au 31 décembre 2012. L'appel à propositions sera ouvert pour les entreprises et les interprofessions ayant un programme OCM promotion en cours à la date de publication de la décision. Pour les entreprises, les pays ciblés sont les États-Unis et la Chine – dont la ville de Hong Kong et, dans un deuxième temps, le Canada, la Russie et le Japon. La date limite de dépôt des propositions est fixée au 31 juillet 2011.

Présentation de deux études de FranceAgriMer : promotion des vins français sur les marchés extérieurs et image dans les pays importateurs

Deux études, pilotées et financées par FranceAgriMer, ont été présentées aux membres du Conseil :

- orientations stratégiques pour la promotion collective des vins français sur les marchés extérieurs ;
- évaluation de l'image « France » des vins et de la valeur ajoutée de la bannière collective « Vins de France » dans la promotion des vins français à l'étranger.

La première étude s'est attachée à recueillir la perception par les opérateurs des politiques mises en œuvre pour la promotion des vins sous trois volets :

- analyse comparée des politiques de promotion et communication de la France et de ses concurrents sur les pays ciblés, avec notamment l'importance de la promotion collective par rapport aux investissements des marques ;

- évaluation des différents types d'actions françaises (nationales, régionales, marques) mises en œuvre par pays, par segment, par circuit ;
- attentes concernant la bannière « France » ou « vins de France » et modalité de mise en œuvre.

La seconde étude visait à appréhender le contenu en termes d'image pour les consommateurs : de « la France », de la France en lien avec l'agroalimentaire et, enfin, de la France comme critère de choix des vins.

Cf. document joint : *Comment les étrangers perçoivent-ils les vins français ? Synthèse étude d'impact de la promotion.*

Tableau de bord vin. Mars 2011

FranceAgriMer a mis à la disposition des professionnels les dernières données disponibles dans ses services sur la conjoncture viticole.

Cf. document joint : *Tableau de bord vin. Mars 2011*

Le prochain Conseil spécialisé de FranceAgriMer pour la filière viticole se réunira le 20 avril 2011.

Contacts presse FranceAgriMer

Laurence Gibert Tél. : 01 73 30 34 05

Virginie Nicolet Tél. : 01 73 30 22 54

laurence.gibert@franceagrimer.fr

virginie.nicolet@franceagrimer.fr